

OIBT - CITES

PROGRAMME OIBT-CITES POUR L'APPLICATION DE LA LISTE CITES DES ESPÈCES D'ARBRES TROPICAUX

Bulletin d'information



Dans ce numéro

ÉDITORIAL.....	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES.....	2
FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	2
RAPPORTS D'AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉS.....	3
INITIATIVES/ÉVÉNEMENTS CONNEXES.....	13
ARTICLES SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME.....	13
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	14
SUIVI DU PROGRAMME.....	15

Ce Bulletin rend compte des activités qui sont exécutées dans le cadre de la seconde phase du Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux. En effet, dans le sillage du succès que fut la première phase (2007-2011), ce deuxième volet, qui porte sur les plus importantes essences forestières tropicales commercialisées inscrites aux annexes CITES, va ainsi permettre de poursuivre les travaux durant quatre années supplémentaires (2012-2015). Cette seconde phase est de nouveau en majeure partie financée par une subvention de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne), qui préconise qu'une partie du financement mis à disposition soit consacré à des activités relevant à la fois du Programme OIBT-CITES et du Programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence des marchés (TMT). Ce Bulletin est publié tous les trimestres en anglais, espagnol et français à l'intention de l'ensemble des acteurs du projet, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. On trouvera dans ce numéro un compte rendu des Activités du Programme qui ont été exécutées sur une période de trois mois jusqu'au début de 2015.

Les suggestions et contributions des participants au Programme sont essentielles pour garantir autant que possible que les futures éditions de ce Bulletin soient aussi instructives et intéressantes que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

ÉDITORIAL

L'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) constitue l'un des deux piliers de la CITES, le second étant la légalité de la production, qui est suffisamment explicite. L'ACNP, qui est au cœur de la Convention en ce qui concerne les espèces inscrites (la grande majorité) à l'Annexe II, fait référence à l'avis que l'Autorité scientifique CITES d'un pays formule à l'adresse de l'Organe de gestion, selon lequel l'exportation proposée est viable et qu'elle ne constituera pas une menace pour la survie à long terme de l'espèce à l'état sauvage.

Il a fallu plus de 40 années avant que la communauté CITES n'adopte les orientations générales se rapportant aux Avis de commerce non préjudiciable. Alors que la Convention est entrée en vigueur en 1975, ce n'est qu'en 2008 que, pour la première fois, 130 spécialistes mondiaux des ACNP issus de 33 pays se sont réunis à Cancun (Mexique) pour proposer, et en débattre, des séries de critères visant à guider les scientifiques à travers le monde dans la formulation des ACNP se rapportant à des groupes d'espèces animales ou végétales (à savoir: arbres, vivaces, succulentes et cycadées, géophytes et épiphytes, mammifères, reptiles et amphibiens, poissons et invertébrés aquatiques).

Suite à cette réunion au Mexique, l'avancée des travaux sur les ACNP s'est accélérée. En 2010, l'un des résultats de la Phase I du Programme OIBT-CITES a été particulièrement important dans la mesure où il cristallisait les travaux entamés à Cancun par le Groupe de travail sur les arbres. Il s'agissait d'une publication réalisée par l'Indonésie, intitulée *Directives pour l'évaluation des ACNP sur le ramin (Gonystylus spp.)*. Lors de sa 15^e réunion (CdP-15 à Doha en mars 2010), la Conférence des Parties à la CITES a débattu du document CoP-15 Doc.16.3 se rapportant aux Avis de commerce non préjudiciable sur les bois, les plantes médicinales et le bois d'agar. Lors de sa réunion suivante (CdP-16 à Bangkok en mars 2013), la CdP a approuvé et adopté deux Résolutions se rapportant aux ACNP: la Résolution Conf 16.7 sur les *Avis de commerce non préjudiciable* et la Résolution Conf. 16.10 sur *l'Application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar*.

Comme le montrent les rapports d'avancement résumés dans le présent numéro, plusieurs activités nationales mises en œuvre au cours des Phases I et II du Programme OIBT-CITES s'attachent à fournir des informations pour les ACNP ou à émettre des ACNP pour les espèces arborescentes inscrites à l'Annexe II de la CITES. Si beaucoup a été accompli, il reste encore beaucoup à faire, mais le Programme OIBT-CITES continuera d'accompagner les États de l'aire de répartition des essences arborescentes inscrites à la CITES afin de continuer à renforcer leurs capacités à mener cette évaluation cruciale de la viabilité des prélèvements et des exportations des produits dérivés de ces espèces dans le monde.

Milena Sosa-Schmidt
Secrétariat de la CITES

Donateurs



Union européenne



États-Unis d'Amérique



Norvège



Allemagne



Pays-Bas

Donateurs du secteur privé:
Abbott Solvay, Indena, EuroMed et Plavuma

Le Programme OIBT-CITES

Le Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de faire en sorte que le commerce international des espèces arborescentes tropicales inscrites aux annexes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du Programme est d'aider les instances nationales de la CITES et le secteur privé à remplir les conditions nécessaires pour gérer et réglementer le commerce des espèces arborescentes inscrites aux annexes CITES; apporter un soutien au renforcement des capacités et mener des études spécifiques lorsque les informations font défaut, de manière à élaborer un meilleur cadre global pour le recueil et l'analyse des informations liées à la biologie ainsi qu'à la gestion des essences et au commerce des produits forestiers tropicaux. Les principales espèces couvertes jusqu'à présent sont: *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela), *Prunus Africana* (pygeum) et *Diospyros* spp. (ébène) en Centrafrique et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres *Cedrela* spp. (cèdre) en Amérique latine; ainsi que *Dalbergia* spp. (palissandre) en Afrique et en Amérique latine. En Asie du Sud-Est, il s'agit de *Amnystylus* spp. (ramin), *Aquilaria* spp. et de *Gyrinops* spp. (bois d'agar).

Les principaux États des aires de répartition qui produisent et/ou exportent d'importantes quantités des essences susmentionnées sont le Cameroun, la République démocratique du Congo, Madagascar et la République du Congo en Afrique; en Asie, ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay et le Pérou. Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES et les membres de l'OIBT qui exploitent ces essences au plan commercial et bénéficieront du renforcement des capacités ainsi que d'une prise de conscience accrue. Ont accès à ce Programme d'appui les pays qui sont des exportateurs significatifs de produits dérivés d'espèces arborescentes inscrites à la CITES, ou sont susceptibles de le devenir.

Financement du Programme

Un budget d'environ 9 millions \$EU (7,5 millions d'euros) a été approuvé pour la seconde Phase du Programme, les promesses de financement reçues à ce jour émanant de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne, CE), des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, de la Norvège, des Pays-Bas ainsi que du secteur privé. Le second préfinancement d'un montant de 1,2 million d'euros au titre du contrat entre l'OIBT et la CE (qui alimente les deux tiers du budget de la Phase II) a été reçu de la Commission européenne en mars 2014, tandis qu'un montant similaire est attendu en mars 2015 au titre du troisième préfinancement. Les États-Unis d'Amérique ont annoncé une contribution de 180 000 \$EU au cours de la 48^e session du CIBT en novembre 2012; de 200 000 \$EU durant la 49^e session du CIBT en novembre 2013 et enfin de 200 000 \$EU durant la 50^e session du CIBT en novembre 2014. Les Pays-Bas ont accordé une enveloppe de 70 000 \$EU à la fin de 2013, puis de 130 000 \$EU au cours de la 50^e session du CIBT. Le Gouvernement de l'Allemagne a également convenu que, à dater de 2015, la moitié du budget qu'il fournissait dans le cadre du cycle ordinaire des projets de l'OIBT au projet PD 620/11 Rev.1 (M) (dont le budget total est de 2 046 274 \$EU) «Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec empreintes ADN et isotopes stables» pouvait être considérée comme étant une contribution au Programme OIBT-CITES en raison des liens étroits entre le Programme et les objectifs de ce projet. Un montant d'un total de 1 million \$EU a en conséquence été ajouté aux contributions hors CE au Programme. Ce projet ainsi que d'autres activités financées dans le cadre du Programme seront évoqués dans des numéros ultérieurs de ce Bulletin.

L'OIBT encouragera les bailleurs de fonds à continuer de contribuer des fonds afin de satisfaire aux dispositions de cofinancement prévues dans le contrat liant l'OIBT et la CE, sachant par ailleurs que les demandes à bénéficier du Programme ne cessent d'excéder les ressources disponibles.

Rapports d'avancement sur les Activités

Dans le cadre de la Phase II du Programme, l'OIBT a approuvé, en consultation avec le Secrétariat de la CITES, dix nouvelles Activités en Afrique, douze en Asie, dix en Amérique latine et deux autres d'envergure mondiale. Concernant celles qui ont été approuvées dans le cadre de la Phase I, leur mise en œuvre se poursuit dans le cadre de la Phase II pour deux Activités, l'une en Afrique et l'autre en Amérique latine. Concernant la totalité des trente-six Activités approuvées ou prorogées dans le cadre de la Phase II, les accords avec l'OIBT destinés à faciliter leur exécution ont été finalisés ou sont en instance. Outre ces trente-six Activités approuvées ou prorogées au titre de la Phase II du Programme, quinze propositions d'activité supplémentaires qui ont été soumises à l'OIBT – neuf en Afrique, deux en Asie et trois en Amérique latine – sont en attente d'approbation ou de mise à disposition des fonds. Certaines de ces activités en instance seront approuvées et financées dans le cadre de la ligne budgétaire des fonds de la CE consacrée à la transparence du commerce et des marchés (TMT) lorsque le troisième préfinancement susmentionné aura été reçu.

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (http://www.itto.int/cites_programme) des renseignements sur les Activités en cours dans chaque pays (pays, fiche d'activité, agence d'exécution et de mise en œuvre, rapports finaux, autres produits, etc.). La rubrique qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux pour toutes les Activités mises en œuvre depuis le

commencement de la Phase II du Programme jusqu'au début de 2015 (excepté les Activités déclarées achevées dans des numéros précédents de ce Bulletin). Les Activités en attente d'un financement seront examinées au fur et à mesure que nous disposerons de fonds supplémentaires, ce en vue d'utiliser les ressources du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

Afrique Cameroun

Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun

Agence d'exécution: Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR)

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 14 mois

Cette Activité s'inscrit dans le prolongement de la précédente qui avait permis, dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, d'aider le Cameroun à préparer son premier rapport d'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) relatif à *Pericopsis elata* dans ses forêts de production. Elle a pour objet de mettre en œuvre les principales recommandations énoncées dans le rapport d'ACNP ainsi que celles touchant à l'application de la législation s'appliquant à *P. elata*. Elle est exécutée par l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) en collaboration avec l'Association camerounaise des entreprises du bois. L'ANAFOR avait demandé que la date d'achèvement, initialement prévue en avril

2015, soit prorogée à novembre 2015, de manière à permettre aux experts de terminer leurs activités spécifiques sur le terrain, notamment dans les domaines des études phénologiques et sylvicoles.

Les neuf experts recrutés au total sont actuellement à l'œuvre sur le terrain. Ils émanent d'établissements de recherche, y compris d'universités, et de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD). L'OIBT a déboursé la seconde tranche des fonds en août 2014.

Gestion durable de *Pericopsis elata* dans l'optique de la mise en œuvre du Plan simple d'aménagement de la plantation de Bidou II dans la Réserve forestière de Kienké-Sud au Cameroun

Agence d'exécution: ANAFOR

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 14 mois

Démarrée en novembre 2013, la mise en œuvre de cette Activité est prévue se terminer en avril 2015. Elle a pour objet de mettre en œuvre le Plan simple d'aménagement de la plantation de *Pericopsis elata* de Bidou II, située dans la région sud du Cameroun, lequel avait été préparé durant la Phase I du Programme OIBT-CITES. C'est l'ANAFOR qui est chargée de son exécution, en collaboration avec l'Institut national de recherche agricole pour le développement (IRAD). À l'instar de l'Activité *Application de la législation et gestion de Pericopsis elata dans les forêts de production au Cameroun*, deux rapports d'avancement ont été soumis à l'OIBT, le premier en janvier 2014 et le second en août 2014. Les trois experts au total qui ont été recrutés sont actuellement à pied d'œuvre sur le terrain. Le premier produit majeur devait être terminé en décembre 2014 avec le défrichage de la plantation. Or, l'échéance de cette activité spécifique a été prorogée en janvier 2015. Cela dit, selon l'ANAFOR, ce délai n'aura pas d'incidence sur la date d'achèvement prévue, à savoir avril 2015.

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières et scieries au Cameroun

Agence d'exécution: ANAFOR en collaboration avec *Double HELIX*

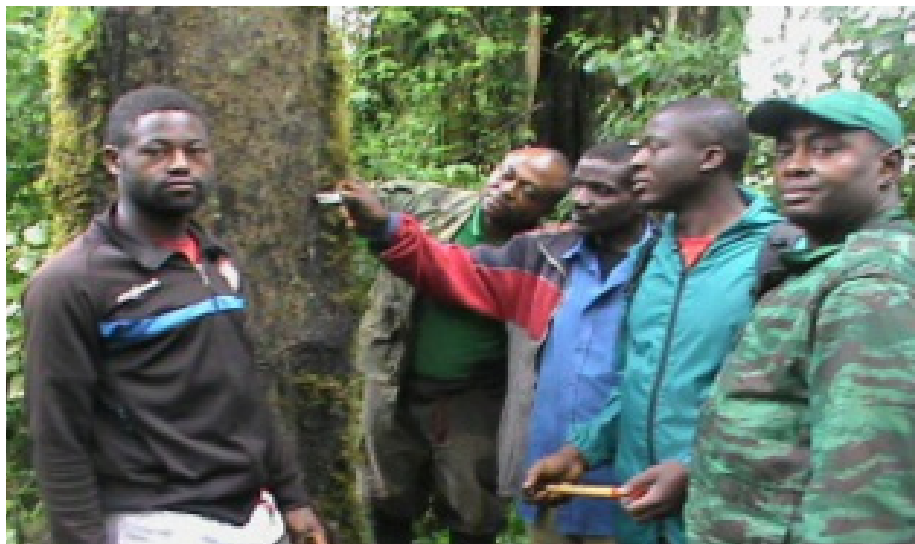
Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 9 mois

La mise en œuvre de cette Activité, qui a démarré en avril 2014, vient appuyer un produit du Programme OIBT-CITES qui porte sur un système efficace et économique de réglementation destiné au commerce des espèces arborescentes inscrites à la CITES. Le premier atelier de formation à la prise d'échantillons génétiques a été organisé par l'ANAFOR au Cameroun les 2 et 3 juin 2014 à la *Résidence Julie* à Kribi, en collaboration avec *Double Helix*. Des échantillons de cambium



Une équipe observe un *Prunus* étiqueté dans le nord-ouest du Cameroun en octobre 2014.

Photo: ANAFOR

ont d'ores et déjà été prélevés dans deux unités forestières d'aménagement situées dans l'est du Cameroun par un étudiant de l'Université de Douala et un technicien de terrain de l'ANAFOR. Suite aux délais encourus dans l'obtention des permis d'exportation CITES, la livraison des échantillons prélevés pour analyse par le laboratoire de Double HELIX a également connu un retard.

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Prunus africana* dans les Unités d'allocation de *Prunus* au Cameroun

Agence d'exécution: ANAFOR en collaboration avec *Double HELIX*

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2014

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 6 mois

La mise en œuvre de cette Activité a débuté en juin 2014. Elle a pour ambition de démontrer que, en ayant recours à des techniques génétiques, il est possible de retracer l'origine des écorces de *Prunus africana* jusqu'à des arbres spécifiques issus d'Unités d'allocation de *Prunus* (UAP) contrôlées. Après l'atelier de formation organisé en juin 2014 à Kribi, l'équipe de coordination camerounaise avait envoyé des étudiants et des techniciens de terrain en forêt pour y recueillir des échantillons de *Prunus* comme enseigné durant l'atelier. À cet égard, les étudiants ont commencé à prélever des échantillons vers la fin d'août 2014, lesquels ont été envoyés au laboratoire de Double HELIX pour y être analysés.

République du Congo

Promotion de la sylviculture de *Pericopsis elata* dans les forêts du Nord-Congo

Agence d'exécution: Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNI AF)

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 14 mois

La mise en œuvre de cette Activité, qui est prévue se terminer en octobre 2015, a commencé en novembre 2013. Elle s'inscrit dans le sillage des travaux exécutés au cours de la Phase I du Programme OIBT-CITES au sein de l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo (voir le Rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo sur la page Internet du Programme). Elle vise à appliquer au Nord-Congo les principales recommandations figurant dans ce rapport. C'est le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNI AF) qui est chargé de sa mise en œuvre, en collaboration avec l'Association des industries du bois au Congo. L'ensemble des experts qui prêtent assistance au CNI AF pour obtenir les résultats escomptés révisent actuellement leurs rapports en vue de les parachever. L'équipe de coordination se prépare à organiser un atelier national destiné à valider les rapports soumis par les experts au début de 2015. Aucun risque susceptible d'entraver sérieusement l'achèvement de cette Activité prévu au cours des cinq à six mois à venir n'est anticipé.

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières et scieries au Congo

Agence d'exécution: CNI AF en collaboration avec *Double HELIX*

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 8 mois

La mise en œuvre de cette Activité, qui a démarré en avril 2014, vient appuyer un produit du Programme OIBT-CITES qui porte sur un système efficace et économique de réglementation destiné au commerce des espèces arborescentes inscrites à la CITES. Le Centre national d'inventaire et d'aménagement



Préparation d'une pépinière de *Pericopsis elata* à Tala Tala dans le nord du Congo en octobre 2014. Photo: Banzouzi

des ressources forestières et fauniques (CNIAF) en est l'Agence d'exécution. Des échantillons de cambium ont d'ores et déjà été prélevés dans deux unités forestières d'aménagement situées dans le nord du Congo par deux étudiants de l'Université de Marien Ngouabi à Brazzaville. Suite aux délais encourus dans l'obtention des permis d'exportation CITES, la livraison des échantillons prélevés pour analyse par le laboratoire de Double HELIX a aussi connu un retard.

République démocratique du Congo

Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman dans le Nord- et le Sud-Kivu en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)

Situation: en cours

Date de démarrage: mars 2011

Durée prévue: 10 mois

Durée effective: 46 mois

Démarrée dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, la date d'achèvement de cette Activité a été prorogée jusqu'au milieu de l'année 2015. Sa mise en œuvre continue de se heurter à toute une série de problèmes, à savoir l'instabilité et l'insécurité régnant dans les sites de production de *Prunus africana* dans le Nord- et le Sud- Kivu en raison de la présence de nombreux groupes rebelles, et l'éloignement de ces régions par rapport à Kinshasa, où se trouve le siège de l'Agence d'exécution qui est hébergé par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

En novembre 2014, le Coordonnateur régional pour l'Afrique (CR) a mené une mission de suivi destinée à évaluer dans quelle mesure le plan des travaux était mis en œuvre, conformément au Protocole d'accord signé entre l'ICCN, le Centre d'information et de promotion des projets agricoles (CIPAGRI) et l'Université catholique de Grabben (CUG). En fait, suite à une mission de suivi et d'évaluation menée

antérieurement par le CR en septembre 2013, il avait été convenu que l'ICCN jouerait seulement un rôle de modérateur, tandis que les activités sur le terrain seraient exécutées directement par la CUG et le CIPAGRI. Le CR a toutefois relevé que la coopération était faible entre les partenaires dans la mesure où le CIPAGRI avait mené seul les inventaires sur site, sans la participation de la CUG. À cet égard, le CR a proposé que les autorités de la CUG se réunissent avec les deux autres partenaires afin d'examiner de nouveau le rôle et les responsabilités de chacune des parties. Toutefois, pour des raisons de sécurité, le CIPAGRI a pour le moment cessé ses inventaires de *Prunus* sur les nouveaux sites de production.

Élaboration d'un avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata* en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la nature

Situation: en cours

Date de démarrage: septembre 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 16 mois

La mise en œuvre de cette Activité a démarré en septembre 2013. Elle a pour objet de recueillir des données sur la situation de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières en République démocratique du Congo (RDC). Elles comprendront des données sur la phénologie, la santé, le matériel sur pied et les taux actuels de récolte, de même que des informations sur les pratiques sylvicoles respectueuses de cette espèce. Les autorités de la RDC ont préparé le rapport d'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) en mai 2014 comme prévu. En novembre 2014, le Coordonnateur régional pour l'Afrique (CR) a mené une mission de suivi et d'évaluation en RDC dans un double objectif. Le premier était de suivre l'application de l'ACNP relatif à *Pericopsis elata* en RDC, le second

étant de suivre le degré d'application des recommandations formulées dans le rapport d'ACNP relatif à *P. elata*. En ce qui concerne le premier objectif, on a constaté que la mise en œuvre de l'activité rencontrait des délais substantiels, qui étaient principalement dus aux changements initiés au niveau de l'équipe de coordination et à son dysfonctionnement. Eu égard au second, le CR a aidé les autorités de la RDC à formuler un nouveau quota calculé d'après les données additionnelles obtenues dans le cadre des inventaires d'aménagement. Le nouveau quota adopté est de 23 240 m³. Malgré ce délai, l'Activité a produit un certain nombre de résultats, dont la formation des chercheurs et agents forestiers à la formulation d'un ACNP; la préparation du rapport d'ACNP; le retrait de *P. elata* en RDC du processus d'étude du commerce important de la CITES; et la motivation de plusieurs entreprises forestières à finaliser leur inventaire d'aménagement qui leur permettra d'obtenir un quota de *P. elata*.

Les autorités de la RDC ont remercié l'OIBT et la CITES pour leur assistance dans l'obtention de ces résultats et ont exprimé leur volonté de poursuivre le Programme et de satisfaire aux exigences de la CITES. En matière de déploiement, le plus grand défi consiste à mettre en place de toute urgence un cadre destiné à contrôler et à valider les résultats des inventaires menés par les entreprises forestières et à mettre au point un système de traçabilité équitable qui permettra de suivre rapidement le volume prélevé, de la première forêt de production jusqu'aux points de sortie. La CE a proposé d'envoyer en 2015 une mission indépendante d'examen en RDC afin de valider les résultats d'inventaire utilisés pour l'ACNP; cette activité facilitera cette mission et sera achevée au terme de celle-ci.

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Prunus africana* dans les Unités d'allocation de *Prunus* en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement, de la conservation, de la nature et du tourisme (MECNT) en collaboration avec *Double HELIX*

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2014

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 7 mois

La mise en œuvre de cette Activité a débuté en juin 2014. Elle a pour ambition de démontrer que, en ayant recours à des techniques génétiques, il est possible de retracer l'origine des écorces de *Prunus africana* jusqu'à des arbres spécifiques situés sur des sites de production contrôlée dans le Nord-Kivu. Le système de traçabilité génétique proposé permettra de sécuriser les chaînes de fourniture contrôlées, de détecter toute substitution d'écorce illégalement prélevée et de prendre des mesures correctives en temps et en heure. L'équipe de coordination a d'ores et déjà envoyé des étudiants de l'Université de Grabben (Butembo) et des techniciens de terrain en forêt pour y prélever des échantillons de *Prunus* comme enseigné durant l'atelier



Un étudiant de maîtrise prélève un échantillon d'ADN (cambium) sur un *Prunus* dans le Nord Kivu en RDC en octobre 2014. Photo: Ngoy

de formation. Les échantillons de cambium prélevés par les étudiants et techniciens ont déjà été envoyés au laboratoire de Double HELIX pour y être analysés. L'Activité est mise en œuvre suivant le calendrier prévu et sans retards.

Ghana

Améliorer le commerce intra-africain et la transparence du marché du bois et des produits bois

Agence d'exécution: Organisation ghanéenne des opérateurs de scieries (GTMO)

Situation: en cours (volet TMT)

Date de démarrage: avril 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 20 mois

Le projet progresse de manière satisfaisante. Environ 90 pour cent des activités liées à la création du site Internet ont été réalisés, contre 60 pour cent de celles se rapportant au Produit 2 (Plan de commercialisation élaboré et mis en œuvre au niveau de l'entreprise).

Le site Internet d'un marché du bois en ligne a été conçu et développé. Le design du bulletin d'information *African Timber Newsletter* ainsi que des sites de réseautage ont été finalisés. Ce marché en ligne servira à favoriser le commerce et à sensibiliser les négociants de la région à l'information sur le marché. Le bulletin d'information communiquera des informations pertinentes et opportunes aux acteurs du marché. La formation à la commercialisation améliorera l'aptitude des entreprises à mettre au point des stratégies de marketing efficaces. Faut de fonds suffisants, il n'a pas été possible de traduire le site Internet en français. Ce déficit budgétaire s'explique par l'ajout des plug-ins nécessaires qui n'étaient pas disponibles durant la préparation du projet. Toutefois, le budget sera remanié afin que le site soit traduit d'ici à décembre 2014. Ce contretemps dans la traduction du site a retardé la promotion active du site auprès des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. En conséquence, un nombre limité

d'entreprises des pays francophones s'y sont inscrites. L'étude de marketing et la formation ont été menées. La première version des actes de la formation sera disponible d'ici à décembre 2014. Il convient de noter que six entreprises seulement ont participé à l'atelier malgré le fait qu'une invitation avait été envoyée à plus d'une centaine. L'explication la plus plausible est que la plupart d'entre elles ne disposant pas de leur propre service de marketing, elles n'avaient pas le personnel compétent susceptible d'y participer. De surcroît, ces entreprises pensaient que les coûts de participation seraient entièrement pris en charge par le projet (ce qui n'était pas budgété). La première mouture du rapport de commercialisation est attendue d'ici à décembre 2014. Concernant le Produit 3 (la base de données sur les obstacles au commerce est créée et la logistique est en place), l'étude sur les douanes ainsi que l'étude auprès des entreprises portant sur la distribution physique ont été réalisées. Ces deux études ne se sont pas déroulées de manière satisfaisante dans la mesure où les douanes et les entreprises de transport n'y ont pas contribué. Le rapport d'étude sur les douanes, qui a donc été préparé à partir de recherches documentaires, est attendu d'ici à décembre 2014.

Asie

Indonésie

Renforcement des capacités en matière de techniques de reproduction des semis, sensibilisation à l'application de la CITES et feuille de route du ramin

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la biodiversité, Direction générale de la conservation de la nature et de la protection des forêts

Situation: en cours

Date de démarrage: février 2014

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 11 mois

Après révision de la période effective de mise en œuvre de cette Activité, elle devrait désormais s'achever au début de 2015. Son principal objectif est de contribuer à améliorer la plantation et la conservation du ramin dans le cadre d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation aux techniques de reproduction par voie végétative, ainsi qu'à l'application de la CITES, et à diffuser de manière élargie les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP» et la «Feuille de route du ramin» qui avaient été élaborées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES.

En avril 2014 se sont tenus en Indonésie deux ateliers de formation: l'un, à Bogor sur l'identification du bois de ramin et des essences d'aspect similaire, suivi d'un second plus ciblé à Jambi sur l'identification des essences *Gonystylus*.

Un autre atelier de formation sur les techniques de reproduction végétative du ramin a été organisé en juin 2014 à Pekanbaru-Riau (Indonésie). En revanche, celui qui devait se tenir au Kalimantan en août 2014 a dû être reporté en raison de la brume; il se tiendra en décembre à l'Agence de recherche forestière de Banjarbaru (Kalimantan du Sud).

L'expert national qui avait été mandaté en juin 2014 pour effectuer une estimation du matériel sur pied de ramin en Indonésie a terminé son étude sur site en septembre 2014 chez *PT. Diamond Raya Timber* dans la province de Riau et dans le Kalimantan central. Il procède actuellement au traitement et à l'analyse des données en vue de préparer le rapport technique. Le second expert national qui avait été mandaté, également en juin 2014, pour diffuser de manière plus élargie la Feuille de route du ramin élaborée durant la Phase I du Programme OIBT-CITES, y compris son application étendue, a mené en août des tournées de présentation dans la région du Sud de Sumatra, en septembre dans le Kalimantan central, et dans la province de Riau en octobre 2014. Il prépare actuellement le rapport sur les



Une réunion de discussion des résultats sur l'estimation actuelle du ramin sur pied croissant en Indonésie à Jakarta (Indonésie) le 18 novembre 2014. Photo: Direction de la conservation de la biodiversité rattachée au Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie

résultats de ces tournées de présentation. Le troisième expert national qui avait été mandaté pour examiner les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP se rapportant au ramin» élaborées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES en vue de leur application élargie a mené sa mission à son terme. Un atelier destiné à discuter des résultats de son examen se tiendra en décembre 2014.

Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la biodiversité, Direction générale de la conservation de la nature et de la protection des forêts

Situation: en cours

Date de démarrage: février 2014

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 11 mois

Cette Activité, qui a pour objectif de contribuer à la saine gestion des plantations de bois d'agar, depuis leur création jusqu'à la production et au commerce, englobe également le bois d'agar produit par inoculation artificielle. Les deux principaux produits escomptés sont: i) des données sur les plantations, la production de bois d'agar et la qualité du bois obtenu d'espèces plantées sont recueillies; et ii) une politique nationale sur les plantations et la production de bois d'agar, y compris son potentiel marchand et son commerce, est proposée.

Le rapport documentaire sur les plantations de bois d'agar est terminé et est en cours de finalisation, tandis que le rapport technique sur la production annuelle de bois d'agar et sa qualité est actuellement revu avant d'être publié.

Suite à la consultation publique et aux essais qui ont été menés en juillet à Makasar, dans le sud de Sulawesi (Indonésie), puis à Bogor en septembre 2014 afin de tester le formulaire d'inscription qui fait partie intégrante du dispositif destiné à enregistrer et à capter toutes les informations relatives à la création d'une plantation, en passant par la production et le

commerce de bois d'agar, l'expert national mandaté paracheve actuellement son rapport qui servira aux délibérations ultérieures des autorités indonésiennes.

Les deux autres experts nationaux qui ont été recrutés au début d'août 2014 ont recueilli les données et informations nécessaires à l'examen du commerce et du marché du bois d'agar, et à la proposition d'une politique en matière de plantation, production et commerce de bois d'agar en Indonésie. Ils préparent actuellement leur rapport respectif. Une consultation des parties prenantes sur la plantation, la production, le commerce du bois d'agar ainsi que son marché a été organisée en décembre 2014 à Bogor (Indonésie).

Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie

Agence d'exécution: Centre de réhabilitation et de conservation, Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: en cours

Date de démarrage: octobre 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 15 mois

Une prorogation, sans rallonge budgétaire, a été approuvée au début de 2015 pour cette Activité qui devait à l'origine s'achever en septembre 2014. Son objectif est d'explorer la situation actuelle des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie afin de réunir des informations, en se référant plus spécifiquement à la situation de leur taxonomie, de leur population et de leur conservation, et de favoriser la création initiale, dans des zones spécifiques et sûres, de pools génétiques naturels pour une sélection d'espèces.

Grâce à cette prolongation, on a continué de collecter des graines et pousses dans le district de Kutawaringin Timur en octobre 2014, et on a mis en place des pools génétiques pour une sélection d'essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie. Dans ce contexte, *Aquilaria malaccensis* des régions de Lampung et Bengkulu, *Gyrinops versteegii* de la région

de Tenggara Est et ouest, et *A. beccariana*, *A. microcarpa* et *A. cumingiana* de plusieurs provenances ont été plantés dans la Forêt de recherche de Dramaga à intervalles de 3 m x 3 m pour les espèces *Aquilaria* et de 2 m x 3 m pour *G. versteegii*.

Sept rapports au total sont actuellement préparés comme suit: i) *Status Taksonomi dan Populasi Jenis-Jenis Aquilaria dan Gyrinops* (Situation taxonomique et de la population des espèces *Aquilaria* et *Gyrinops*); ii) *Panduan Lapangan Pengenalan Jenis Pohon Penghasil Gaharu Aquilaria spp. di Indonesia* (Guide pratique de l'identification des espèces *Aquilaria* spp. productrices de bois d'agar en Indonésie); iii) *Panduan Lapangan Pengenalan Jenis Pohon Penghasil Gaharu Gyrinops spp. di Indonesia* (Guide pratique de l'identification des espèces *Gyrinops* spp. productrices de bois d'agar en Indonésie); iv) *Bibliographie sur le bois d'agar: Une compilation des résumés des études sur le bois d'agar*; v) *Conservation sur et hors site d'Aquilaria et de Gyrinops: Une revue*; vi) *Manual Pembangunan Plot Konservasi Eks-Situ Jenis-Jenis Tanaman Penghasil Gaharu* (Guide de l'aménagement d'un jardin de conservation des espèces productrices de bois d'agar hors site); et vii) *Rapport d'achèvement de l'Activité*.

Élaboration d'un concept de conservation du ramin (*Gonystylus* spp.) pour les concessions de plantation forestière

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la biodiversité et Association des concessions forestières indonésiennes (APHI)

Situation: en cours

Date de démarrage: juillet 2014

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 6 mois

Cette Activité a pour objet de: i) élaborer un concept de conservation du ramin pour l'exploitation des concessions de plantation forestière; ii) rédiger une directive d'exploitation des concessions de plantation forestière; et iii) procéder à un examen du décret n° 127/KPTS-V/2002 du Ministre de la foresterie relatif au Moratoire temporaire sur les activités d'exploitation et de commerce du ramin. À cet égard, si l'Accord de mise en œuvre de l'Activité a été signé entre l'OIBT et le Gouvernement de l'Indonésie en juillet 2014, le compte bancaire en faveur duquel seront versés les fonds de l'OIBT vient juste d'être ouvert. Ce délai est dû à la longueur du processus et des procédures nécessaires en Indonésie pour ouvrir un nouveau compte bancaire, ce qui explique pourquoi la mise en œuvre de l'Activité ne s'est pas dans les faits déroulée comme prévu.

Cela dit, une action a été lancée pour identifier et recruter le personnel-cadre et les experts nationaux qui exécuteront toutes les activités prévues. Aucun risque susceptible d'affecter la mise en œuvre de l'Activité n'existe dans la mesure où les concessionnaires des plantations forestières et le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie sont résolus



Une étude sur le terrain destinée à estimer la production annuelle de bois d'agar et la qualité de la plantation d'*Aquilaria microcarpa* en Indonésie. Photo: Direction de la conservation de la biodiversité rattachée au Ministère indonésien de la foresterie

à assurer que les activités de conservation du ramin soient efficacement exécutées sur le terrain en tant que partie intégrante de l'aménagement des plantations forestières.

Au terme de cette Activité, il est envisagé que les produits permettront d'élaborer un concept (une stratégie) de conservation du ramin dans la zone d'exploitation des concessions de plantations forestières. Un document d'examen sur le Décret n° 127/KPTS-V/2002 relatif au Moratoire temporaire des activités d'exploitation forestière et du commerce du ramin sera également préparé pour apporter des contributions au gouvernement en vue de ses travaux ultérieurs sur ce Décret.

Assurer la diversité génétique des sources de semence de ramin et de la population de ramin à partir de boutures racinées

Agence d'exécution: Centre de biotechnologie et d'amélioration des arbres

Situation: en cours

Date de lancement: novembre 2014

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 2 mois

L'Accord régissant la mise en œuvre de l'Activité a été signé entre l'OIBT et le Gouvernement indonésien en novembre 2014. Les dispositions permettant le virement des fonds de l'OIBT et le recrutement des experts nationaux chargés de diriger les diverses activités prévues ont été entamés. Les produits de l'Activité escomptés sont: i) la détection précoce de la variation génétique du ramin est assurée dans les jardins de conservation d'OKI (Sud-Sumatra) et de Tumbangnusa (Kalimantan central); ii) des infusions génétiques sont pratiquées sur des boutures de ramin dans les jardins de conservation d'OKI et de Tumbangnusa; et iii) l'exploration et la conservation hors site d'espèces autres que *Gonystylus bancanus* sont menées à Sumatra et dans le Kalimantan.

Les résultats anticipés sont la détection précoce de la variation génétique du ramin et des infusions génétiques sur des boutures de ramin dans les jardins de conservation d'OKI (Sud-Sumatra) et de Tumbangnusa (Kalimantan central) ainsi que l'exploration et la conservation hors site d'espèces autres que *Gonystylus bancanus* à Sumatra et dans le Kalimantan.

Les principaux bénéficiaires de cette Activité seront le Ministère indonésien de la foresterie (MdF), l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique CITES, les établissements de recherche, les universités, et les sociétés exploitant les concessions forestières.

Création d'un pôle intégré du bois d'agar sur l'île de Bintan en Indonésie

Agence d'exécution: Centre de réhabilitation et de conservation, Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: en cours

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 2 mois

L'Accord régissant la mise en œuvre de l'Activité a été signé entre l'OIBT et le

Gouvernement indonésien en novembre 2014. Les dispositions permettant le virement des fonds de l'OIBT et le recrutement des experts nationaux chargés de diriger les diverses activités prévues ont été entamés. Les objectifs de l'Activité escomptés sont: i) la conception d'un pôle intégré du bois d'agar est élaborée; et ii) le système d'information sur le marché est mis au point pour améliorer la transparence.

Les résultats de l'Activité envisagés sont la disponibilité d'un pôle intégré du bois d'agar qui servira de modèle pour mettre au point des pratiques de gestion durable et de conservation, dont un système d'information sur le marché qui permettra à tous les acteurs d'interagir. Les principaux bénéficiaires de cette Activité sont l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique CITES, le Ministère indonésien de la foresterie, les établissements de recherche, les universités, les entreprises, les associations du bois d'Agar ainsi que les communautés et autorités locales.

Malaisie

Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire

Agence d'exécution: Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 19 mois

Cette Activité, dont la mise en œuvre a débuté en juin 2013 a pour objet de: i) documenter la phénologie de la floraison ainsi que le comportement reproductif d'*Aquilaria malaccensis*; ii) développer des bases de données de profilage génétique d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire; et iii) élaborer un plan d'action de la conservation en vue de réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar. À son terme en mai 2015, ses produits anticipés sont: i) des informations sur la reproduction d'*A. malaccensis* sont disponibles; ii) des informations écologiques et génétiques qui serviront à préparer le plan d'action pour la conservation d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles; iii) les bases de données de profilage d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles pour la traçabilité des bois et les applications légales; et iv) le plan d'action en matière de conservation destiné à réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar est disponible.

Aux fins de recueillir des informations sur l'écologie reproductive d'*A. malaccensis*, deux sites d'étude ont été identifiés à Perak et sur l'île de Penang, où deux arbres-mères ont été sélectionnés pour une étude détaillée sur la phénologie de la floraison, la maturité des fleurs, l'anthèse/réceptivité et la fructification. Des pièges à semence ont été installés sous les arbres et contrôlés une fois toutes les deux semaines. Un total de 68 arbres ont fleuri dans les Jardins botaniques de Penang, contre quinze

à Perak. Les fleurs avortées ont également été collectées dans les pièges à semence et analysées. La fructification est terminée. À cet égard, on se concentre actuellement sur la germination et à cet effet des carrés ont été aménagés sous cinq arbres pour délimiter la zone d'étude de la régénération à l'Université de technologie PETRONAS (UIP). Le nombre de pousses a été compté à chaque visite.

L'étude de la population d'*A. malaccensis* et les collectes d'échantillons sont terminées. Sur les 31 réserves forestières/massifs forestiers étudiés, 595 échantillons au total ont été prélevés, dont 152 à Kedah, 65 à Perak, 75 à Selangor, 101 à Johor, 69 à Pahang, 31 à Terengganu et 102 à Kelantan. Ajoutés aux 369 échantillons collectés dans le cadre de projets financés par le Gouvernement malaisien, on dispose désormais de 964 échantillons au total, représentant 35 populations, qui sont utilisés aujourd'hui pour les études génétiques.

Le génotypage microsatellite des 964 échantillons collectés de même que le recensement des allèles présents dans 12 loci ont été menés à terme. À l'heure actuelle, les données génotypiques sont traitées en format Excel en vue de leur analyse. En outre, trois approches ont été employées pour déterminer la relation génétique entre les populations d'*A. malaccensis*. Il s'agit de l'analyse typologique, de l'analyse en composantes principales (ACP) et de l'analyse STRUCTURE. Les résultats préliminaires de l'analyse ACP montrent que, en Malaisie péninsulaire, les populations d'*A. malaccensis* sont divisées en deux grands groupes. Les analyses des données au moyen des deux autres approches se poursuivent.

Le 9 octobre 2014, en marge du XXIV^e Congrès mondial de l'IUFRO 2014 qui se tenait à Salt Lake City (États-Unis), un article intitulé «Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire» a été présenté lors d'une manifestation intitulée «Collaboration de l'OIBT et de la CITES en vue de pérenniser les espèces arborescentes tropicales».

Création d'une base d'informations pour la conservation et l'exploitation durable de *Gonystylus bancanus* (ramin) et d'*Aquilaria malaccensis* (karas) en Malaisie

Agence d'exécution: Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2013

Durée prévue: 22 mois

Durée effective: 19 mois

Cette Activité, dont la mise en œuvre a débuté en juin 2013, a pour objet de créer un système d'information en ligne sur le ramin et le karas en Malaisie à des fins de gestion et de conservation (*MyCITES*). Ses produits anticipés sont: i) des informations sont recueillies sur la répartition du ramin et du karas en Malaisie; ii) des informations sont recueillies sur la recherche-développement en matière de ramin et de karas en Malaisie; iii) des informations sont recueillies sur le commerce



Des fruits d'*Aquilaria malaccensis* sont recueillis dans les pièges à semence afin d'estimer le taux d'avortement. Photo : Lau Kah Hoo

et la production de bois de ramin et de karas en Malaisie; iv) des informations sont recueillies sur la politique et les pratiques de gestion du ramin et du karas en Malaisie; et v) un système d'information en ligne complet sur le ramin et le karas en Malaisie contenant tous les produits i) à iv) est disponible.

Sur la base des informations contenues dans l'herbier de FRIM et autres documents publiés sur la répartition du ramin et du karas, plusieurs sites ont été recensés dans l'ensemble de la Malaisie pour la vérification sur le terrain. À cet égard, la population de karas a été recensée dans les Jardins botaniques de Penang et les mesures prises durant la vérification sur site ont été analysées. Les visites d'autres sites à Kedah, Pahang, Kelantan, Selangor, Johor et Melaka seront menées au début de 2015. À l'heure actuelle, le recueil d'informations sur la production et le commerce du ramin et du karas en Malaisie, y compris leurs pratiques de gestion, se poursuit.

Un développeur local de sites Internet, *Hasrimy Technologies Sdn. Bhd.*, a été sélectionné pour développer un système d'information interactif en ligne *MyCITES*, qui devrait être terminé au terme d'une période de quatre mois.



Une réunion avec le développeur du site Internet, *Hasrimy Technologies Sdn. Bhd.*
Photo: Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)

Renforcement des capacités du personnel du Département forestier de la Malaisie péninsulaire à l'identification d'*Aquilaria* au niveau de l'espèce et au classement du bois d'agar

Agence d'exécution: Département forestier de la Malaisie péninsulaire (FDPM)

Situation: en cours

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 4 mois

L'Accord régissant la mise en œuvre de l'Activité a été signé entre l'OIBT et le Gouvernement malaisien en septembre 2014. Les dispositions permettant le virement des fonds de l'OIBT et le recrutement de deux experts nationaux chargés de diriger les diverses activités prévues ont été entamés. Cette Activité a pour objectifs de: i) développer un matériel de formation, dont un manuel pratique de terrain permettant au personnel du FDPM de procéder à l'identification d'*Aquilaria* au niveau de l'espèce; ii) développer un manuel de classement du bois d'agar à l'usage du personnel du FDPM; et iii) dispenser une formation à un groupe noyau de formateurs, composé de 30 employés du FDPM, afin d'assurer la formation continue de l'ensemble du personnel lorsque nécessaire.

À l'issue de l'Activité, l'on anticipe que le Département forestier de la Malaisie péninsulaire (FDPM) sera en mesure d'augmenter son effectif de personnel compétent en matière de conservation et de gestion des espèces *Aquilaria*, s'agissant notamment d'identifier l'essence et de classer le bois d'agar. Au nombre des principaux bénéficiaires de l'Activité figureront par ailleurs les acteurs du secteur privé, notamment ceux participant au commerce du bois d'agar.

Amérique latine

Brésil

Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne (Phase II)

Agence d'exécution: *Universidade Federal Rural da Amazonia* (UFRA)

Situation: en cours

Date de démarrage: février 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 11 mois

Les activités sur le terrain ont démarré en août 2014. En effet, la saison des pluies, qui était censée cesser en juin, n'a jamais pris fin. On estime que, cette année, les précipitations ont été de 150 pour cent plus élevées que lors d'une mousson normale. Cette météo a donc fortement affecté l'achèvement des activités de terrain prévues. Par exemple, la production de bois n'a atteint que 25 pour cent du niveau prévu pour la récolte en cours.

Les quarante-deux placettes permanentes aménagées sur les 14 sites recelant des acajous semenciers en vue d'observer la régénération naturelle de l'acajou en milieu naturel ont été réaménagées et de nouveau évaluées. Les données obtenues sont en cours de numérisation. Sachant que les mesures se poursuivent, nous ne disposons pas de résultats pour l'instant.

Eu égard aux études de croissance et de rendement, sept placettes d'échantillonnage permanentes ont fait l'objet de nouvelles mesures. L'évaluation a inclus des mesures de la hauteur du fût au moyen d'un instrument appelé Vertex, qui permet de la mesurer avec une grande précision. Le Vertex utilise la technologie des ultrasons et du laser, ce qui permet de surmonter le problème des «entraves» que constituent par exemple les feuilles lorsque l'on pointe l'instrument pour mesurer la hauteur du fût.

Durant les opérations d'exploitation forestière, 153 arbres-échantillons ont été mesurés afin de formuler des équations de volume. Étant donné que ces opérations ont dû être interrompues en raison des pluies qui ont commencé tôt cette saison, l'activité reprendra lors de la prochaine campagne d'exploitation. Toutefois, les données recueillies vont être traitées afin de tester les modèles préliminaires de régression.

Deux étudiants de maîtrise scientifique ont été formés au mesurage des placettes de régénération et des placettes d'échantillonnage permanentes (PEP) pour les besoins du suivi de la croissance et du rendement, et quatre



Un plant d'acajou dans une zone de régénération dans l'exploitation Fazenda Seringal Novo Macapá au Brésil.

Photo: Natalino Silva.

étudiants de licence suivent actuellement une formation dans le cadre de l'Activité. Le recueil de données fait partie de leurs travaux de recherche de maîtrise. Une équipe d'Agrocortex Company a été formée au mesurage des arbres abattus et au recueil de données durant toute la période d'abattage pour formuler des équations de calcul du volume.

L'acajou à grandes feuilles (Swietenia macrophylla) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur sa dynamique de peuplement et son écologie de régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts

Agence d'exécution: IFT/J. Grogan

Situation: en cours

Date de démarrage: septembre 2012

Durée prévue: 22 mois (prorogée à 34 mois)

Durée effective: 28 mois

La campagne 2014 de travaux sur les deux sites à long terme de l'Activité dans le sud-est du Pará (prière de consulter <http://www.swietking.org/interactive-maps.html>) a été menée à terme de septembre à novembre 2014. Les activités sur site ont démarré la première semaine de septembre à Marajoara et Corral Redondo. En septembre et octobre, plus de 400 acajous d'un diamètre supérieur à 20 cm répartis sur une superficie combinée de 2 750 ha ont été recomptés et mesurés pour connaître la croissance de leur diamètre et observés pour leur fructification. Les travaux sur le terrain marquaient cette année le 19^e recensement annuel consécutif depuis que cette Activité a démarré en 1995 grâce à l'appui du Programme de bourses de l'OIBT. Il s'agit des données les



Une route après les fortes précipitations durant la saison d'exploitation à l'exploitation Fazenda Seringal Novo Macapá dans l'État d'Acre au Brésil. Photo: Natalino Silva

plus complètes ayant été recueillies sur la plus longue période de temps qui sont disponibles sur la survie, la croissance et le comportement reproductif de l'acajou adulte en forêt naturelle. Sans les efforts renouvelés année après année pour obtenir ces données, plusieurs des produits principaux de cette Activité, dont le Modèle de croissance et de rendement de l'acajou (<http://www.swietking.org/model-applet.html>), n'auraient pas été possibles.

Au menu des travaux sur le terrain figuraient également le recomptage de plusieurs milliers de pousses croissant à l'état naturel ou de provenance expérimentale qui avaient été transplantés entre 1995 et 1997 pour évaluer leur taux de survie et leur croissance. Plusieurs autres essences amazoniennes clés sont aussi étudiées à Marajoara depuis 1997, dont jatobá (*Hymenaea courbaril*), fava de bolota (*Parkia pendula*), et copaiba (*Copaifera duckei*). En outre, plus de 6 000 acajous d'un diamètre supérieur à 20 cm et 30 essences forestières secondaires associées présentes sur une placette permanente à Marajoara ont été recomptés afin de déterminer leur taux de survie, la croissance de leur diamètre et leur recrutement dans ce site d'étude à long terme qui a été aménagé en 2004. Cette placette permanente fournit les données de référence d'ordre spatial et d'autres informations sur la densité de la population pour le Modèle de croissance et de rendement de l'acajou.

Les activités du projet demeurent centrées sur la gestion, l'analyse et la synthèse des données, en vue de leur publication. Une liste de toutes les publications résultant de l'appui du Programme OIBT-CITES est disponible sur <http://www.swietking.org/our-research.html>. Toutes les publications sont également disponibles en format PDF sur demande (jgrogan@swietking.org).

L'article intitulé *Implications de l'aménagement pour la structure d'une population: une étude de modélisation de l'acajou (Swietenia macrophylla) en Amazonie brésilienne*, est sur le point d'être terminé en vue de le soumettre à la revue *Forest Ecology and Management*. Un autre article intitulé *Recrutement des pousses chez un arbre émergent néotropical en fonction de la prédation et de la distance de déplacement des herbivores ainsi que de la densité: indices obtenus de modèles spatiaux* est actuellement révisé en vue de le soumettre de nouveau à une revue scientifique sachant que le comité de lecture de la revue scientifique *Ecology* ne l'a pas accepté.

Emploi de la technique de spectroscopie proche infrarouge (NIRS) à titre pilote, comme éventuel outil de suivi du commerce de l'acajou

Agence d'exécution: Laboratoire des produits forestiers/Service forestier brésilien (LFP/SFB)

Situation: en cours

Date de démarrage: février 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 11 mois

Cinq chercheurs et étudiants participant à l'Activité ont suivi le 19 août 2014 une formation d'une journée sur l'emploi du

spectrophotomètre proche infrarouge portatif PHAZIR et sur le Programme au Laboratoire des produits forestiers du Service forestier brésilien. M^{me} Maria Cecilia Bergo a soutenu son mémoire de maîtrise intitulé «*Transfert de calibrage pour différencier l'acajou (Swietenia macrophylla) des essences similaires au moyen de la NIRS et de l'analyse discriminante par les moindres carrés partiels (PLS-DA)*», qui a été dirigé par M. Jez Braga et M^{me} Tereza Pastore, la coordinatrice de l'Activité. Outre l'étude de divers cas de transfert d'un modèle chimiométrique entre deux instruments NIRS (deux statiques et un portatif), 155 échantillons d'acajou ont été étudiés au moyen de la NIRS. Ces échantillons, qui provenaient de 26 pays du monde, ont été fournis par le Laboratoire de produits forestiers (Madison, WI aux États-Unis).

Le premier résultat intéressant a été la possibilité d'identifier l'ensemble des 155 échantillons appartenant à l'espèce *S. macrophylla*, en les différenciant d'autres bois amazoniens d'aspect similaire à l'œil nu, tels que Andiroba, Curupixá ou cèdre. Cinq pays d'Amérique latine disposaient d'un nombre suffisant d'échantillons pour mener l'analyse discriminante sur leur origine, ce qui a permis de réussir à différencier entre l'acajou du Honduras du Mexique, du Brésil, du Venezuela et du Pérou. Cinq modèles discriminants binaires ont été mis au point (le bois d'acajou d'un pays donné a été séparé de ceux des autres pays). Si les modèles relatifs au Honduras, au Brésil et au Mexique ont parfaitement fonctionné, ceux se rapportant au Pérou et au Venezuela ont nécessité quelques ajustements. Les résultats ont été présentés lors de deux manifestations parallèles organisées par l'OIBT, comme suit: i) l'une en marge du Congrès mondial de l'IUFRO intitulée «OIBT et CITES: collaborer pour pérenniser les espèces arborescentes tropicales», le 9 octobre 2014 à South Lake City (États-Unis); et l'autre lors de la CdP-12 à la CDB intitulée «OIBT-CITES: travailler ensemble pour pérenniser les espèces arborescentes tropicales», le 15 octobre 2014 à Pyeongchang (Corée).

Le premier test pilote a eu lieu à l'exploitation Fazenda Seringal Novo Macapá, située sur les berges du Purus dans les États d'Acre et d'Amazonie, du 7 au 11 octobre 2014. Plus de 2 000 spectres de bois de cèdre et d'acajou



Un anatomiste du bois identifie des grumes de cèdre avant d'utiliser l'appareil NIRS à l'exploitation Fazenda Seringal Novo Macapá dans l'État d'Acre au Brésil. Photo: Tereza Pastore

ont été obtenus dans les conditions de terrain. Ils sont actuellement analysés avant d'être incorporés dans le modèle permettant de différencier ces deux essences forestières.



Une équipe de terrain prépare la surface du bois pour obtenir des spectres NIRS de l'acajou à l'exploitation Fazenda Seringal Novo Macapá dans l'État d'Acre au Brésil. Photo: Tereza Pastore



Un photospectromètre portatif est testé en conditions réelles dans une scierie à Manoel Urbano dans l'État d'Acre au Brésil. Photo: Jez Braga

Guatemala

Inventaire de la population de *Dalbergia retusa* et *D. stevensonii* et abondance des espèces dans leurs aires d'occurrence naturelle au Guatemala

Agence d'exécution: Fundación Naturaleza para la Vida (FNPV)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 9 mois

Les travaux d'inventaire en sont à leur sixième mois et consistent à prélever des échantillons des espèces *Dalbergia retusa*, *D. stevensonii* ainsi que d'autres du même genre qui sont présentes dans les unités d'échantillonnage. Le but est de produire des cartes de répartition et des données fiables afin de proposer leur gestion et/ou leur protection dans leurs aires d'occurrence naturelle au sein des forêts relictuelles.

L'inventaire de *Dalbergia* a enregistré une augmentation de 17,58 pour cent (13 placettes), 30 pour cent des échantillons recomptés appartenant à ce genre, telles que les espèces *D. stevensonii* et *D. tucurensis*, puisqu'elles partagent la même niche écologique se caractérisant par des aires complètement plates qui sont inondées en hiver; et des forêts d'une

hauteur moyenne de 15 à 20 m. Elles sont souvent associées à des espèces arborescentes telles que *Lonchocarpus castilloi*, *Spondias mombin*, *Lucida gymnanthes*, *Bursera simaruba*, *Metopium brownei*, *Sebastiania longicuspis*, *Protium copal*, *Jatropha curcas*, *Guettarda combsii*, *Aspidosperma cruentum*, *Swietenia macrophylla*, etc. Des activités anthropiques ont été détectées dans certains des sites évalués, essentiellement des feux qui ont entraîné l'élimination de certaines essences.

Le premier atelier destiné à déterminer le diamètre minimal de coupe a été mené. Il s'adressait à des professionnels du Conseil national des aires protégées (CONAP) et à l'Institut national des forêts (INAB). Les présentations données lors de l'atelier ont porté sur les résultats préliminaires de l'inventaire des arbres dont les classes de diamètre à hauteur d'homme (DHH) vont de 10 à 69,9 cm. Les classes de diamètre situées entre 20 et 30 cm DHH ont présenté une abondance plus élevée.

En ce qui concerne le genre *Dalbergia* au Guatemala, il est nécessaire de promouvoir la gestion des forêts et l'utilisation des essences telles que *D. stevensonii*, *D. retusa* et *D. tucurensis* dans le cadre des lignes directrices spécifiques fixant les diamètres de coupe minimaux, y compris l'intensité et les cycles de coupe. Ces lignes directrices devraient tenir compte des conditions écologiques prévalentes et du fait que l'existence de l'espèce ne soit pas menacée, ce qui est en ligne avec l'objectif principal de l'Activité, qui contribuera à formuler un Avis de commerce non préjudiciable solide pour accompagner toute future exportation de ces essences.

Création d'un laboratoire légal d'identification et de description des bois dans le cadre de la mise en œuvre des procédures légales et des systèmes de traçabilité des produits inclus dans la CITES

Agence d'exécution: Fundación Naturaleza para la Vida (FNPV)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 9 mois

L'aménagement du laboratoire a avancé significativement avec la création de six zones/salles comme suit: i) réception des échantillons; ii) bureaux; iii) salle des microscopes; iv) zone d'histologie; v) zone d'entreposage; et vi) xylarium. Chaque zone/salle a été aménagée avec des meubles fabriqués conformément aux spécifications.

L'équipe de l'Activité a reporté l'achat du matériel de laboratoire à janvier 2015, période durant laquelle trois chercheurs du Centre de recherche sur l'anatomie du bois (CWAR) du Service forestier des États-Unis (USFS) seront en visite. M. Alex Wiedenhoef, le directeur du CWAR, a offert d'aider à sélectionner le matériel le mieux adapté aux besoins du laboratoire. L'équipe recevra une formation technique et planifiera également les travaux

ultérieurs en collaboration avec le CWAR. Outre la formation d'un chercheur dans le cadre du Programme OIBT-CITES, le CWAR/USFS apportera son concours financier à la formation de deux autres chercheurs.

Le prélèvement et la collection botanique de spécimens de *Swietenia*, *Dalbergia* et *Guaicum* se poursuivent. Dans le cas de *Dalbergia*, l'espèce a été recensée sur la côte sud du Guatemala dans des sites déjà cités dans plusieurs publications. Au terme d'une recherche intensive, l'équipe de l'Activité a identifié *D. calycina* et *D. retusa* var. *retusa* dans des lieux où elle n'avait jamais à ce jour été répertoriée au Guatemala. Regrettamment, seuls quelques arbres ont été identifiés en raison de l'intense destruction subie depuis les années 70. Il est donc urgent que ces deux essences fassent l'objet de mesures de protection. Dans la région de la Bande transversale nord au Guatemala, *D. stevensonii*, et quelques arbres *D. tucurensis* et *D. retusa* var. *cuscatlanica* ont été recensés. L'équipe commencera en janvier 2015 à travailler dans la région d'El Peten, où elle espère également y repérer ces essences.

L'étude phénologique se poursuit et l'équipe de l'Activité espère que la plupart des essences fleuriront durant le premier semestre de 2015. Le 4 novembre 2014, l'équipe a présenté les résultats préliminaires à un groupe de délégués des instances CITES américaines à Peten (Guatemala).

Le Conseil national des aires protégées (CONAP) et l'Institut national de la foresterie (INAB) ont demandé à l'équipe de l'Activité d'organiser un atelier sur l'identification botanique des essences *Swietenia*, *Dalbergia* et *Guaicum*, y compris un volet sur la gestion durable des forêts. L'atelier s'est tenu le 26 novembre au FAUSAC. Quarante-cinq personnes au total, essentiellement des cadres régionaux et sous-régionaux du CONAP et de l'INAB ont participé à cet atelier que ces deux institutions ont vivement apprécié.



Un atelier botanique à la FAUSAC au Guatemala. Photo: Victor Macario

Avis de commerce non préjudiciable: orientations pratiques relatives aux espèces arborescentes inscrites à la CITES

Agence d'exécution: Universidad de Córdoba (Espagne), CONAP et Association BALAM (Guatemala)

Situation: en cours

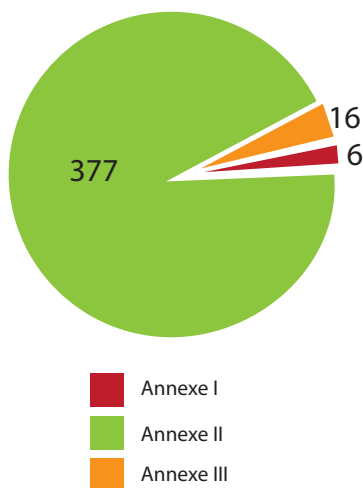
Date de lancement: septembre 2014

Durée prévue: 15 mois

Durée effective: 4 mois

Cette Activité, qui a démarré en septembre 2014, est prévue s'achever en décembre 2015. La proposition a été appuyée par les Organes de gestion guatémaltèque et espagnol. Ses agences d'exécution sont l'Association BALAM (Guatemala) et l'Université de Cordoba (Espagne). L'agence de collaboration est le Consejo Nacional de Areas protegidas (CONAP, Guatemala).

L'Activité cible les près de 400 espèces arborescentes figurant, en date du début d'année 2015, à la CITES, dont la majeure partie sont inscrites à l'Annexe II, et qui nécessitent donc un ACNP comme indiqué dans la figure ci-dessous.



Les objectifs de cette Activité sont:

- Dispenser des conseils à l'Organe de gestion et à l'Autorité scientifique CITES concernant les processus, les méthodologies et les informations nécessaires à l'élaboration des Avis de commerce non préjudiciable se rapportant aux essences forestières et autres essences non forestières.
- Assurer que les dispositions régissant l'exportation des espèces inscrites aux Annexes CITES puissent être appliquées comme il se doit et que leur commerce international soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation de l'espèce.

Les activités en cours sont :

- Examen et synthèse des diverses propositions et des étapes suivies dans le processus d'élaboration d'un Avis de commerce non préjudiciable pour les essences productrices de bois et les essences non productrices de bois.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont les suivants: compilation des résultats de l'atelier international sur les avis de commerce non préjudiciable se rapportant aux espèces arborescentes; lignes directrices de l'UICN;

ateliers menés par les Parties à la CITES et autres informations disponibles; et analyse des différentes options pour la mise en œuvre des ACNP et résumé des meilleures pratiques.

Les activités à réaliser au cours des mois à venir sont:

- *Modélisation simplifiée d'orientations qui incluent les éléments et la méthodologie nécessaires à l'élaboration des ACNP.*
- *Validation des orientations par les experts et le Comité de la CITES pour les plantes.*

Résultats anticipés: production d'un guide/d'orientations simplifiés pour l'élaboration des ACNP; compilation des éléments, définitions, si nécessaire, et méthodologies et validation du résultat par les experts et le Comité de la CITES pour les plantes.

Organisation d'un Groupe de travail composé de 12 experts ad hoc et du Secrétariat de la CITES (responsable des plantes).

La réunion se tiendra à Antigua (Guatemala) du 22 au 24 septembre 2015. Le Groupe de travail analysera les différents options et cas, et en débattrà, dans le but de préparer un document qui sera transmis au Comité de la CITES pour les plantes pour délibération. Au nombre des résultats escomptés figure la préparation d'un guide/d'orientations en accord avec les amendements apportés par le groupe d'experts ainsi que celle d'une orientation actualisée suivant les amendements formulés par le Comité pour les plantes.

Diffusion du guide/orientations aux Parties à la CITES

Des versions en anglais, espagnol et français seront préparées pour diffusion.

Guyana

Amélioration de la gestion durable et de l'exploitation commerciale de l'espèce *Cedrela odorata* (cèdre rouge) inscrite à la CITES au Guyana

Agence d'exécution: Commission forestière du Guyana (GFC)

Situation: en cours (volet TMT)

Date de démarrage: août 2014

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 5 mois

Exécutée par la Commission forestière du Guyana (GFC), cette Activité a pour objet d'accompagner le développement et la promotion d'essences moins utilisées, dans le cadre d'une stratégie pluridimensionnelle destinée à gérer le domaine forestier commercial du pays dans une optique durable. Son objectif spécifique est de «Renforcer la planification des forêts et commercialiser les essences forestières guyanaises, actuelles et potentielles, inscrites à la CITES». Les activités et produits suivants ont été identifiés:

- i) une évaluation des ressources sera menée concernant les essences connues inscrites à la CITES, en particulier le cèdre rouge, et les données serviront à élaborer des plans d'aménagement, dans un premier temps

pour le cèdre rouge. Ce plan constituera le fondement à partir duquel seront mis au point des plans similaires, dans le cas où de nouvelles essences étaient à l'avenir inscrites à la CITES;

- ii) un matériel de marketing et de promotion du cèdre rouge sera mis au point en vue d'informer les marchés intérieur et international sur l'offre en essences guyanaises;
- iii) des activités de formation et de sensibilisation seront menées au sein de l'industrie sur la gestion et l'utilisation durables du cèdre rouge en tant qu'essence inscrite à la CITES; et
- iv) des dispositifs de suivi et de déclaration tels que la traçabilité et la chaîne de traçabilité des produits seront mis au point pour gérer le cèdre rouge.

L'accord de projet a été finalisé en milieu d'année 2014 et la première tranche des fonds sera décaissée en août. Le premier plan annuel d'exploitation et autres documents de lancement ont été approuvés à la fin d'août 2014, parallèlement à la proposition de recrutement du personnel-cadre. L'évaluation des ressources susmentionnées venait de débiter au moment de la préparation de ce rapport.

Pérou

Évaluation confirmative des inventaires forestiers du cèdre et de l'acajou à grandes feuilles

Agence d'exécution: Universidad Nacional Agraria La Molina (UNALM)

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée prévue: 10 mois

Durée effective: 11 mois

Cette Activité a pour objet de mettre au point une méthode qui soit techniquement et statistiquement compatible en vue de confirmer les résultats du recensement forestier des espèces acajou (*Swietenia macrophylla* King) et cèdre (*Cedrela* spp.). Une méthodologie a été mise au point pour l'évaluation des inventaires forestiers faisant appel à l'échantillonnage aléatoire et des techniques statistiques de contrôle de qualité pour repérer les arbres défectueux. Les unités d'échantillonnage ont été déterminées dans le cadre de placettes d'échantillonnage (surfaces de forme rectangulaire où sont présents des cèdres et acajous) qui sont sélectionnées de manière aléatoire. Une placette d'échantillonnage doit receler au moins un arbre pour être sélectionnée et considérée comme telle.

La taille de l'échantillon (n) est obtenue au moyen des critères suivants, à savoir: i) nombre limite d'acceptation (tolérance zéro: aucun arbre défectueux dans l'échantillon); ii) niveau de détection (12,5%, 6,25% et 1,25%); iii) niveau de fiabilité (95%); et efficacité de détection (0,75, 0,8... 1). L'accent est mis sur le critère «nombre limite d'acceptation», qui est considéré comme étant zéro, étant donné que la méthode ne tolère aucun arbre défectueux.

La taille de l'échantillon considérée se situe entre 23 et 31 placettes d'échantillonnage.

Les conditions de prise en compte d'un arbre qui n'est pas défectueux sont: i) emplacement (situé dans un rayon maximal de 60 m par rapport aux coordonnées géographiques décrites); et ii) tolérances de la mesure du diamètre à hauteur d'homme (DHH) (15 à 38 cm pour l'acajou et 2 à 17 cm pour le cèdre, en fonction de la classe de diamètre de chaque essence forestière). Concernant la hauteur, la tolérance maximale est de 2,5 m pour l'acajou et de 2,2 m pour le cèdre. L'échantillonnage est applicable jusqu'à ce qu'un arbre défectueux soit repéré. L'analyse principale par composantes (APC) n'est pas rejetée si les placettes d'échantillonnage «n» satisfont à l'ensemble de ces conditions (critère de tolérance zéro).

L'évaluation des résultats validés par les équipes de terrain a été menée comme suit: mesures du DHH et de la hauteur – si l'une des équipes rejette l'APC alors que l'autre non, il est alors nécessaire d'effectuer un échantillonnage supplémentaire final; si les deux équipes acceptent l'APC, l'APC est acceptée; si les deux équipes rejettent l'APC, l'APC est rejetée. Pour déterminer la présence ou non d'un arbre, l'ACP est automatiquement rejetée si l'une au moins des équipes ne localise pas l'arbre, sinon elle est acceptée.

Cette méthode, qui constitue un outil efficace pour effectuer le suivi des concessionnaires forestiers, offre en outre aux autorités forestières nationales une méthode de contrôle et de supervision qui leur permet d'optimiser le temps, les efforts et les ressources, ce qui est un avantage pour l'État péruvien. Le rapport de cette Activité achevée est disponible sur le site Internet du Programme OIBT-CITES.

Gestion des peuplements semenciers d'acajou (*Swietenia macrophylla* King.) et de cèdre (*Cedrela* spp.) dans une concession forestière en vue de la conservation du peuplement semencier de Tahuamanu dans la province de Tahuamanu, Madre de Dios, au Pérou

Agence d'exécution: Universidad Nacional Agraria La Molina (UNALM)

Situation: en cours

Date de démarrage: août 2014

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 5 mois

Cette Activité a pour objet d'améliorer la situation des peuplements producteurs de semence et d'assurer qu'ils s'implantent en forêt naturelle, et de contrôler la production de semences d'acajou et de cèdre dans les aires de conservation des peuplements producteurs de semences dans le *Rodal Semillero Tahuamanu* dans la province de Tahuamanu (Madre de Dios). Pour sa mise en œuvre, l'UNALM bénéficie du concours de *Conservation International Peru* et du gérant de la concession forestière en charge de la conservation au *Rodal Semillero Tahuamanu*. Cette concession forestière recèle une population significative d'acajous et de cèdres, en dépit des pressions considérables qu'exerce l'homme à sa périphérie.

Les informations sur le peuplement de semenciers de Tahuamanu et autres documents relatifs aux traitements sylvicoles, à la phénologie et au suivi de la régénération naturelle ont été réunies, y compris les coordonnées géographiques et autres variables relatives à 92 individus de *Cedrela* spp. présents en divers lieux du peuplement semencier, sachant que ces informations faisaient auparavant défaut. En outre, certains acajous ont été localisés et leurs coordonnées reportées sur une carte afin de les comparer aux inventaires antérieurs.

Une série d'activités a été menée sur le terrain afin de mettre au point une méthode appropriée de gestion des peuplements de semenciers en forêt naturelle, tandis que d'autres activités complémentaires comprendront: i) la quantification du volume de la production de fruits et/ou de la production de graines contrôlée; et ii) la formulation de lignes directrices relatives à la protection des arbres-semenciers sélectionnés pour la production contrôlée de graines.

L'équipe de l'Activité a présenté au Comité consultatif – qui a été mis en place pour orienter l'exécution de l'Activité – les objectifs, la méthodologie et les activités que l'on envisage de mettre en œuvre. Sont représentés au sein du Comité consultatif le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, l'Agence de supervision des ressources forestières (OSINFOR), le Programme d'assistance technique de l'USAID (PAT-USAID) et *Conservation International* (CI).



Un camp de base «Buen Destino» dans la concession forestière de Rodal Semillero Tahuamanu.

Photo: Projet UNALM-CITES-OIBT

Mondial

Préparation de la publication «Atlas des essences tropicales, 1^{ère} édition: caractéristiques technologiques et utilisations de 273 essences tropicales (et 17 essences tempérées)»

Agence d'exécution: CIRAD (France)

Situation: en cours (volet TMT)

Date de démarrage: octobre 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 15 mois

L'Accord de projet a été signé en septembre 2013. La mise en œuvre du projet a démarré en octobre 2013 et le projet se déroule de manière



Examen d'une carte de localisation des cèdres.

Photo: Projet UNALM-CITES-OIBT

satisfaisante en accord avec le plan des travaux. Les activités suivantes ont été menées:

- La recherche documentaire et la revue complémentaire des publications sont effectuées. Le nombre d'espèces, qui était à l'origine de 290, devant être décrites dans l'Atlas a été augmenté à 328;
- Des technologies supplémentaires de mise à l'essai et de numérisation des échantillons de bois ont été mises au point;
- Des photos, ouvrages ou produits bois ont été collectés. Cent cinquante photos additionnelles ont été réunies et la collecte se poursuit;
- La rédaction des descriptions techniques des essences qui seront ajoutées dans le logiciel *Tropix* et l'Atlas est finalisée. Environ deux tiers des descriptions qui seront ajoutées dans le logiciel *Tropix* ont été rédigés;
- Le manuscrit de l'Atlas destiné au designer et à l'imprimeur a été finalisé et achevé.

Ce projet a reçu une réaction favorable de la part de l'ensemble des opérateurs du privé et du public qui ont été informés de son existence. L'Atlas des bois tropicaux est attendu avec impatience et plusieurs de ces opérateurs ont déjà spontanément proposé d'y participer en fournissant des données et informations tout à fait pertinentes sur les bois ainsi que des photos servant à illustrer les descriptions techniques figurant dans l'Atlas. Tous les opérateurs sondés se sont montrés unanimes pour dire que le travail devait être de haute qualité pour que l'Atlas soit utile. L'équipe de projet a en conséquence méticuleusement examiné la pertinence des données et informations devant y figurer, afin de réaliser un produit de standard international qui sera universellement reconnu comme tel.

Étude sur le commerce des bois CITES

Agence d'exécution: OIBT

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 8 mois (prorogée à 12 mois)

Durée effective: 9 mois

Cette étude a été requise par les Parties à la CITES aux termes de la décision 15.35

prévoyant que soit examiné le commerce des produits bois issus d'espèces arborescentes inscrites qui ne figurent pas dans les annotations. Ses résultats seront exploités pour documenter la révision des annotations aux inscriptions qui est actuellement en cours, y compris des annotations relatives aux espèces arborescentes. En juillet 2014, l'avancement de cette étude a été décrit lors de la 65^e réunion du Comité permanent (CP) de la CITES; le CP a constitué un Groupe de travail intersession sur les annotations et a suggéré que l'étude soit centrée sur les quatre espèces pour lesquelles l'annotation à l'inscription limite les contrôles CITES du commerce aux produits bois primaires (subissant une transformation minimale): *Pericopsis elata*, *Dalbergia cochinchinensis*, *Cedrela odorata* et *Swietenia macrophylla*. Cette étude du commerce aidera à la révision des annotations en examinant le commerce dans le pays de l'aire de répartition pour les produits bois transformés qui ne font pas l'objet de contrôles du commerce par la CITES. Bien que cette étude sur le commerce ne soit pas en mesure (car ce n'est pas son objectif) de fournir des informations définitives sur le commerce des espèces inscrites qui ne figurent pas dans le champ des annotations, les résultats initiaux donnent une idée de l'échelle et de la complexité du commerce des produits bois et indiquent que plusieurs des pays des aires de répartition exportent des produits bois transformés qui risquent d'être fabriqués à partir d'espèces arborescentes inscrites à la CITES. Cette étude est prévue s'achever durant la première moitié de 2015, suite à la prorogation accordée pour donner le temps d'incorporer les réponses à une notification de la CITES à l'ensemble des Parties qui demandent des informations sur leur commerce de produits issus d'espèces arborescentes inscrites qui pourraient ne pas entrer dans le champ d'application des annotations aux inscriptions.

Initiatives/événements connexes

Durant la seconde moitié de 2014, l'OIBT et la CITES ont organisé les deux manifestations importantes suivantes: i) une manifestation en marge du Congrès mondial de l'IUFRO intitulée «OIBT et CITES: collaborer pour pérenniser les espèces arborescentes tropicales», le 9 octobre 2014 à Salt Lake City (États-Unis); et ii) une manifestation en marge de la CdP-12 à la CDB intitulée: «OIBT-CITES: travailler ensemble pour pérenniser les espèces arborescentes tropicales» le 15 octobre 2014 à Pyeongchang (Corée).

À la fin d'octobre 2014, M. James Grogan et M. Christopher Free ont participé à un atelier de deux jours à Santa Elena (région de Petén au Guatemala) intitulé «Résultats préliminaires de l'Étude sur la situation de la conservation de l'acajou, du cèdre espagnol, et des essences Manchiche, Santa Maria, et Pucté dans la zone à usages multiples de la Réserve de biosphère de Maya». En collaboration avec le Conseil national des aires protégées (CONAP), de

l'Empresa Comunitaria de Servicios del Bosque SA (FORESCOM), de l'Asociación de Comunidades Forestales de Petén (ACOFOP), du Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE) et de Rainforest Alliance, M. Grogan et M. Free ont utilisé le Modèle de croissance et de rendement de l'acajou à grandes feuilles (voir le site <http://www.swietking.org/model-applet.html>) qui a été élaboré dans le cadre du Programme OIBT-CITES afin d'évaluer la viabilité des pratiques de gestion forestière utilisées dans les concessions communautaires et industrielles au sein de la Zone à usages multiples depuis le milieu des années 90. Le deuxième jour, M. Free a dirigé un atelier de formation sur la manière de télécharger et d'analyser les données d'inventaire dans le Modèle de croissance et de rendement afin de répondre à la question: Quelle densité commerciale et quels volumes pouvons-nous anticiper des récoltes futures compte tenu des pratiques de gestion mises en œuvre durant la première récolte? Les résultats préliminaires présentés au cours de l'atelier se sont montrés positifs.

Les Coordonneurs régionaux pour l'Asie et l'Amérique latine ont assisté à la dixième Réunion du Comité consultatif du Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux – Phase II qui s'est tenue conjointement à la 50^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) à Yokohama (Japon) le 4 novembre 2014.

Une équipe technique de l'Université nationale agronome La Molina (UNALM) a participé à la manifestation en marge de la 20^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-20 à la CCNUCC) intitulée «Contribution de l'OIBT à la gestion durable des forêts en vue d'atténuer les effets du changement climatique au Pérou», qu'a organisée l'OIBT en collaboration avec l'UNALM le 3 décembre 2014 à Lima (Pérou). L'équipe a donné des présentations sur les diverses activités que mène l'UNALM dans le cadre du Programme OIBT-CITES.

Le Coordonneur régional pour l'Afrique a participé à la Réunion du groupe d'experts sur l'analyse légale en appui aux opérations d'application de la loi qui a été organisée à Vienne (Autriche) du 10 au 12 décembre 2014. Il s'est également rendu à Bujumbura (Burundi) en novembre 2014 afin de prêter assistance à l'Autorité scientifique CITES dans la rédaction du Plan national d'action relatif à *Prunus africana*.

Article sur les Activités du Programme

Implications de l'aménagement pour la structure d'une population: une étude de modélisation de l'acajou (Swietenia macrophylla) en Amazonie brésilienne. Free CM, Landis RM, Grogan J, Schulze MD, Lentini M, Dünisch O.

Résumé

Il est essentiel de pouvoir disposer de connaissances sur les liens entre l'âge d'un arbre et sa taille en vue d'être en mesure d'évaluer la viabilité de la réglementation des récoltes qui prévoient des diamètres minimaux de coupe et des cycles de coupe à durée fixe. Bien que de nombreux arbres tropicaux forment des cernes de croissance annuelle dont l'âge peut être déterminé à partir des rondelles ou des cœurs, l'échantillonnage destructif n'est pas toujours possible s'agissant d'une essence précieuse ou menacée. Or, nous utilisons un modèle de population basé sur les individus qui a été mis au point pour l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*, méliacées) en Amazonie du Sud-est (Brésil) pour simuler les relations entre l'âge de la tige et la taille, et examiner les implications de la mortalité et de la croissance incrémentale du diamètre en termes de gestion de la forêt.

Les trajectoires de croissance simulées de 10 000 acajous se sont montrées cohérentes avec celles qui ont été reconstituées à partir de 32 rondelles d'acajou présentant les cernes annuels. Ces trajectoires sont très variables et fortement autocorrélées; le diamètre s'est avéré être un médiocre prédicteur de l'âge d'un arbre même lorsqu'il représente jusqu'à dix années d'histoire antérieure de sa croissance. L'âge des arbres de taille commercialisable (diamètre de 60 cm) va de 33 à 180 ans (médiane de 74 ans). Seuls 12,5 pour cent des pousses ont survécu jusqu'à cette taille, mais la survie et la durée nécessaire pour atteindre le diamètre commercialisable dépendent fortement de l'histoire de sa croissance précoce (les 10 premières années de vie). Un arbre ayant atteint le 75^e percentile par rapport à son taux de croissance tout au long de sa longévité nécessite 70 ans pour atteindre sa taille commerciale. Or, la réglementation brésilienne de la gestion des forêts implique une durée de rotation de 60 ans.

Ces résultats montrent qu'il est parfaitement possible d'incorporer des variations individuelles et l'autocorrélation de la croissance dans des modèles reposant sur les individus paramétrés au moyen de données de recensement typiques et parvenir néanmoins à simuler de manière réaliste la croissance et la mortalité d'un arbre. En l'absence de données sur les cernes des arbres, ces modèles peuvent servir à évaluer les conséquences de la croissance à long terme ainsi que la mortalité pour les besoins de la gestion durable. Dans le cas de l'acajou, nos résultats indiquent qu'il n'est pas possible de mener des prélèvements non préjudiciables sans rallonger les cycles de coupe, sans accroître les taux de rétention des arbres commercialisables et sans appliquer régulièrement des traitements sylvicoles destinés à accroître les taux de croissance du diamètre de la tige. C'est au cours des dix années qui suivent une récolte que les aménagistes peuvent avoir le plus fort impact sur le taux de recrutement commercial en appliquant des traitements permettant d'assurer que de nouvelles tiges s'implantent en nombre

adéquat et recrutent à des positions dominantes pour combler les trouées dans la canopée. Regrettablement, les régimes de gestion durable de l'acajou qui sont développés en se basant sur la compréhension de l'écologie de l'espèce ne seront pas aussi simples que ne l'impliquent la réglementation qui régit actuellement les prélèvements au Brésil.

Citation: Free CM, Landis RM, Grogan J, Schulze MD, Lentini M, Dünisch O (2014). *Management implications of long-term tree growth & mortality rates: a modeling study of big-leaf mahogany (Swietenia macrophylla) in the Brazilian Amazon. Forest Ecology and Management* 330: 46-54.

Événements à venir

Du 19 au 23 janvier 2015, un Atelier régional Asie de 5 jours sur la gestion des taxons de bois d'agar sauvages et de culture a été organisé par l'Inde avec l'appui du Programme OIBT-CITES à Guwahati dans l'État d'Assam (Inde). Cet atelier, qui était en cours au moment de la préparation du présent numéro, sera évoqué en détail dans la prochaine édition.

Le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) a prévu d'organiser un atelier national destiné à valider les rapports qu'ont soumis les experts sur l'Activité «Promotion de la sylviculture de *Pericopsis elata* dans le Nord Congo» en janvier ou février 2015 à Brazzaville (République du Congo).

Durant la Semaine du FLEGT de l'UE qui se déroulera à Bruxelles du 16 au 20 mars 2015, les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES participeront à plusieurs réunions/manifestations axées sur le Programme ainsi que plusieurs des espèces sur lequel il porte. Par ailleurs, ils organiseront conjointement une manifestation parallèle qui présentera les répercussions du Programme en Afrique durant le Congrès mondial de la foresterie prévu à Durban (Afrique du Sud) du 7 au 11 septembre 2015.

Suivi du Programme

Afin d'assurer la transparence du Programme OIBT-CITES, chaque Coordonnateur régional compétent assure un suivi régulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On procède également à un suivi externe à mi-parcours et à une évaluation a posteriori conformément aux dispositions de l'accord de subvention passé avec la Commission européenne (CE) et celles du Règlement intérieur de l'OIBT en la matière.

Dans ce contexte, un examen du Programme OIBT-CITES à mi-parcours sera mené en mars-avril 2015. Un consultant (M. Ian Thompson) doté d'une vaste expérience sera recruté pour cette mission qui, en accord avec les recommandations du Comité consultatif du Programme, comprendra des visites sur le terrain des activités du Programme en RDC et au Brésil, ainsi que des consultations avec les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES, les principaux bailleurs de fonds ainsi que les autres acteurs. Les résultats de cette consultation à mi-parcours seront résumés dans le prochain numéro du Bulletin.

En novembre 2014, le Coordonnateur régional pour l'Afrique a mené une mission de suivi à Kinshasa (République démocratique du Congo) afin d'évaluer et d'explorer la faisabilité de réorienter les travaux qui restent à exécuter dans le cadre de l'Activité «Élaboration d'un Avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata* en République démocratique du Congo». Il a par ailleurs prêté assistance aux autorités de la RDC pour appliquer les recommandations du rapport d'ACNP émises depuis mai 2014.

Du 10 au 14 novembre 2014, la collaboratrice du Coordonnateur régional pour l'Amérique latine, M^{me} Hirakuri, a mené une mission de suivi au Brésil dans le cadre du suivi annuel de la mise en œuvre sur le terrain des activités existantes dans le cadre du Programme OIBT-CITES. L'objectif est de suivre l'Activité «Acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de sa régénération dans l'optique

de la gestion durable des forêts» sous la coordination de J. Grogan, notamment en vue de vérifier les travaux sur le terrain que mènent l'équipe qui travaille sur le site de Marajoara depuis le début de septembre 2014 (pour la campagne de travaux sur le terrain de 2014).

À son programme figuraient également une visite de deux sites, à savoir Marajoara et Corral Redondo, situés dans la région de Redenção, dans le sud de l'État du Pará (Brésil) ainsi que des réunions avec le coordinateur adjoint de l'Activité. Au nombre des principaux aspects couverts/observés durant cette visite sur le terrain figuraient: i) la visite d'un bassin versant non exploité ('P10') comportant deux placettes permanentes de 5 ha recelant deux cedrorana géants (d'un DHH de 3,61 m); ii) la visite d'une expérimentation sur des plants à Talhão 4: deux vastes placettes/16 défrichages et coupes de dégagement; iii) l'observation d'un recompactage (10^e année) dans une placette permanente de Talhões 2 et 3; iv) la visite d'un acajou-semencier (arbre mère principal – Arbre 110 utilisé pour étudier la floraison et la phénologie de l'acajou, ainsi que la pollinisation et la variation génétique; v) la visite de nouveaux défrichages et coupes de dégagement dans la zone; et vi) la visite du site de Corral Redondo situé à 15 km au nord-est de Marajoara. L'aire de forêt expérimentale résulte entièrement de la régénération naturelle. Toutes les activités proposées dans le plan des travaux ont été dûment exécutées sur le terrain.



Mesurage du diamètre du fût d'un cedrorana (DHH de 3,61 m) à Marajoara avec Miguel Cruz (à g.) et Mark Schulze (à d.).
Photo: Sofia Hirakuri

Contacts

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur pour l'OIBT – johnson@itto.int

Kanako Ishii, Assistante du Programme – ishii@itto.int

CITES - **Milena Sosa Schmidt**, Coordonnatrice pour la CITES – milena.schmidt@cites.org

Coordonnateur régional pour l'Afrique – **Jean Lagarde Betti** – lagardeprunus@gmail.com

Coordonnateur régional pour l'Asie – **Thang Hooi Chiew** – hooichang@gmail.com

Coordonnateurs régionaux pour l'Amérique latine – Ivan Tomaselli – itomaselli@stcp.com.br

Sofia Hirakuri – shirakuri@stcp.com.br

Les lecteurs peuvent télécharger ce Bulletin d'information sur http://www.itto.int/cites_programme. N'hésitez pas à transmettre aux adresses indiquées ci-dessus vos éventuelles suggestions concernant la manière d'améliorer cette publication ou des thèmes que vous souhaiteriez y voir traiter.